

Learning Home

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F

95000 CERGY

Email : diane@learninghome.fr

Tel : 0756866767



Learning Home
Apprendre de chez vous

Capacité professionnelle assurance IAS niveau 1

Type d'action de formation : Action de formation

Objectif : Certification

Titre visé : Attestation de fin de formation

Version du document : 1

Profils des stagiaires

- Toute personne souhaitant exercer une activité professionnelle indépendante dans le secteur des assurances.
- Les responsables effectuant des tâches de supervision et d'encadrement dans le secteur des assurances.

Prérequis

- Avoir obtenu la Capacité professionnelle assurance IAS Niveau 2
- Entretien préalable
- Posséder un micro et une webcam
- Utilisation courante d'un PC ou d'un Mac, d'Internet et d'un navigateur Web
- Test de positionnement
- Avoir une connexion internet stable (ADSL, 4G ou fibre)

Objectifs

Devenez courtier en assurances

Le programme de la "Capacité professionnelle assurance IAS Niveau 1" vise à fournir une expertise professionnelle de haut niveau dans le domaine de l'assurance. Il est conçu pour permettre aux participants d'acquérir des connaissances approfondies et de maîtriser les fondements juridiques et techniques essentiels liés aux opérations d'assurance conformément à la réglementation en vigueur. Ce programme se concentre également sur le diagnostic des besoins en assurance des clients afin de leur fournir des conseils avisés et adaptés.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir présenter des opérations d'assurance conformément à la réglementation
- Maîtriser les bases juridiques et techniques de

Méthodes et moyens pédagogiques

- Documents supports de formation en ligne
- Mise en situation professionnelle adaptée au métier du candidat
- Étude de cas concrets

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPi n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

l'assurance

- Diagnostiquer les besoins en assurance d'un client et le conseiller

- Quiz en ligne

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 : Savoirs Généraux
 - La présentation du secteur de l'assurance
 - Les entreprises d'assurance
 - L'opération d'assurance
 - Les différentes catégories d'assurance
 - L'intermédiation en assurance
 - La relation avec le client
 - La lutte contre le blanchiment
- Module 2 : Assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé
 - L'assurance contre les risques corporels (incapacité-invalidité-décès-accidents de la vie-préjudices corporels)
 - La dépendance
 - L'assurance complémentaire santé : prestation en nature / prestation en espèce Classe virtuelle d'approfondissement
- Module 3 : Assurances de personnes : assurance vie et capitalisation
 - La prise en compte des besoins : composantes du patrimoine, régimes matrimoniaux, succession, régimes de retraite
 - Les principales catégories de contrats
 - Les spécificités : clause bénéficiaire, prestations, fiscalité
- Module 4 : Assurances de personnes : contrats collectifs
 - L'assurance de groupe : caractère facultatif ou obligatoire, tarification, assurance emprunteur
 - Contrats collectifs au profit des salariés : retraite, santé, incapacité, invalidité, dépendance, décès
- Module 5 : Assurances de biens et de responsabilités
 - L'appréciation et la sélection du risque
 - Les différents types de contrats
 - Les assurances des risques d'entreprise
 - La présentation des garanties et la tarification
 - La vie du contrat : souscription, modifications, sinistres, résiliation

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

- Émargements numériques.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Référence et qualification du formateur

MELLOUL Diane

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F 95000 CERGY

Durée, rythme et horaire

150.00 heures

En journée

Modalité de la formation

Formation à distance

Modalités de certification

Résultat attendu à l'issue de la formation

La formation vise à doter les participants des compétences et des connaissances nécessaires pour réussir dans le secteur de l'assurance, en mettant l'accent sur la conformité, la maîtrise technique, et le conseil clientèle.

Modalité d'obtention de la certification

Délivrance d'une attestation.

Détails sur la certification

Stage professionnel pour le niveau I-IAS : évaluation de l'ensemble des compétences générales et techniques prévues par le programme homologué par arrêté du 23 juin 2008. Les compétences acquises font l'objet d'un contrôle à l'issue du stage par tous les moyens à disposition. Les résultats de ce contrôle sont annexés au livret de stage prévu à l'art. R. 514-4 du Code des assurances. Le livret de stage signé par les personnes auprès desquelles le stage a été effectué comprend en annexe les résultats du contrôle des compétences mentionné au II de l'art. R. 512-11 du Code des assurances.

Éligibilité CPF

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPi n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

Contacts

Administratif et Pédagogique: MELLOUL Diane 01 87 66 90 69

Référent Handicap: Elsie FANTINO-HAMOND

Chiffres Clés

Un certificat de réalisation sera remis à l'issue de la formation

Accessibilité et délais d'accès

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.